



GUERN ACTUS

N° 046

Mai 2017

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : guern@orange.fr

ÉDITORIAL

Le printemps omniprésent et le soleil rayonnant laissent place à quelques inquiétudes en rapport avec le niveau des ruisseaux ou des nappes. Les cultures et herbages vont en souffrir à défaut d'évolution notable de la situation et cela va encore un peu plus dégrader le résultat économique de l'agriculture. Quelques jours de pluie seront donc les bienvenus. Pour les dossiers majeurs qui sont lancés, l'évolution du dossier de LA RUCHE est quelque peu chaotique depuis février et mars avec plusieurs consultations déclarées infructueuses sur des lots majeurs. La construction devrait toutefois être effective courant mai puisque le permis est désormais signé et toutes les entreprises attributaires. Le montant des travaux, globalement supérieur à nos prévisions, est arrêté à 1.409.000 € HT, incluant les 300 m² de panneaux photovoltaïques et la démolition de l'ancien bâtiment. Les travaux d'entretien routier 2017 vont pouvoir être réalisés avant la fin juin par l'entreprise EUROVIA, attributaire du contrat pour un montant de 42.978,24 TTC. Les axes suivants sont concernés : Kerroch (580 mt), Niziau (245 mt), Kerhenry (240 mt), Coët-Niel (125 mt). Les études du dossier d'assainissement collectif de Quelven se poursuivent puisque la station d'épuration a pu être pré-positionnée sur une parcelle dans la zone identifiée. Grand remerciement à Monsieur et Madame Marcel HEMON pour leur contribution.

RAPPEL : Plusieurs dossiers à traiter par les services de secours ont mis en exergue le mauvais adressage des habitations. Dans les villages de la commune, il est recommandé à toutes les personnes dont le domicile est répertorié par une rue, de compléter son adresse par le nom du village après le nom de la rue.
Exemple : rue Joseph Le Cam – **Quelven** 56310 GUERN

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

MAI :

Samedi 20 – Randonnée dînatoire de la ronde des mômes

Samedi 20 – Concert de l'ensemble vocal de Sainte Anne d'Auray à Quelven, 17H30 (Festival itinéraires musiques et patrimoine)

JUIN :

Dimanche 4 – Vide greniers du comité des fêtes

Dimanche 18 – Pardon de Saint-Jean

Samedi 24 – Kermesse de l'école Les Korrigans

ÉLECTIONS

En 2017, 2 échéances électorales sont prévues :

- Élection présidentielle 2^{ème} tour : 7 mai 2017.

(Scrutin ouvert jusqu'à 19H)

- Élections législatives : 11 et 18 juin 2017.

Le scrutin sera ouvert de 8H à 18H

- Pour participer au scrutin, chaque électeur devra être obligatoirement muni d'une pièce d'identité.

Etablissement des procurations :

- Décret n°2013-1187 du 18 décembre 2013 : Possibilité de télécharger l'imprimé de demande de vote par procuration et de le déposer à la gendarmerie après l'avoir complété. Envoi des procurations sous enveloppe par la gendarmerie.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se déroulera ainsi :

11 H 30 – Rassemblement dans la cour de la mairie,

11 H 45 – Dépôt de gerbes au monument aux morts,

12 H 00 – Vin d'honneur au Café des Sports

Tous les Guernates sont invités à participer à cette cérémonie

IMPÔTS

Les imprimés pour la déclaration de revenu 2016 sont en cours de distribution.

La date limite de dépôt de la déclaration papier est le 17 mai 2017 à minuit.

Un délai supplémentaire est accordé pour les télé-déclarants. Pour ceux-ci la date limite est le 6 juin 2017 à minuit.

RECENSEMENT CITOYEN

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le **recensement citoyen est obligatoire**. Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans sont concernés. Le recensement permet de vous inscrire en vue de votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales.

Les inscriptions se font à la Mairie du domicile en vous munissant d'une pièce d'identité et de votre livret de famille.

REMISE DES TITRES DE SÉJOUR

Pour les demandes de titre de séjour (1^{ère} demande et renouvellement, de documents de circulation pour étrangers mineurs (TIR ou DCEM), de modification de titre (état civil- adresse), de duplicatas, de changement de statut, d'APS post Master ou démarches relatives à l'asile (renouvellement d'attestation, délivrance de titres de voyage pour réfugiés...), contacter le bureau des étrangers à Vannes sur RDV uniquement à prendre en allant sur le site www.morbihan.gouv.fr puis cliquer sur « Prendre un rendez-vous ».

La remise de titre de séjour se fait sans RDV à la préfecture de Vannes le mercredi matin de 8H30 à 12H après réception du SMS vous signalant que votre titre est disponible.

Pour les demandes ou renouvellement de titre de séjour pour « étranger malade » adressé un courrier à Monsieur le préfet du Morbihan – Place du Général de Gaulle- BP 501- 56019 Vannes Cedex.

Pour une demande de régularisation adressé un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée ci-dessus. Une convocation vous parviendra ultérieurement.

Contact : 02 97 54 84 00 – mardi et vendredi de 14H à 16H.

ALSH GUERN-MALGUENAC

Mini camps été 2017 à LOCUNOLE camping Ty Nadan*****

<http://www.camping-ty-nadan.fr/>

- **7 à 10 ans** : lundi 10 au jeudi 13 juillet
Piscine, Mølkky, Jeux sportifs

Equitation poney ranch, Initiation Kayak

- **11 à 16 ans** : lundi 17 au vendredi 21 juillet

Piscine, Mølkky, Badminton

Kayak; descente de rivière - Splash attack

Fiche d'inscription à retirer en mairie

Renseignements : Mickaël ORHANT-

Tél : 06 87 10 19 63

ECOLE LES KORRIGANS

L'école des Korrigans scolarise les enfants dès 2 ans, à partir de la rentrée scolaire. Les nouvelles inscriptions seront prises sur RDV durant le mois de juin. Penser à se munir du carnet de santé, du livret de famille, et pour les élèves déjà scolarisés, d'un certificat de radiation.

L'école des Korrigans organisera une soirée "Portes ouvertes" le vendredi 2 juin de 18H à 19H30. Les enseignantes accueilleront tous les visiteurs et présenteront le fonctionnement de l'école et les projets de l'année sous forme de diaporamas et d'expositions de travaux d'élèves. Une démonstration avec initiation aux nouveaux outils numériques aura lieu à 18H30 pour tous les volontaires. L'enseignante de la classe des petits pourra échanger avec les parents sur l'accueil des futurs élèves et prévoir un rendez-vous "classe ouverte" en immersion au mois de juin pour les plus jeunes.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux à cette soirée qui valorisera le travail des enfants!

Pour tout renseignement:

02 97 27 72 91 - ec.0561536r@ac-rennes.fr

Site internet: <http://korrigans.guern.free.fr/>

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque accueillera les manifestations suivantes, ouvertes à tous :

- Mercredi 10 et 31 mai : Atelier Land Art.

- Du 15 mai au 27 mai : Atelier Fête des mères. (1€ de participation).

- Du 6 juin au 8 juillet 2017 : Exposition d'œuvres réalisées par les élèves du cours de peinture de Guern.

Nouveauté : Des DVD sont désormais disponibles au prêt durant 6 mois.

AMICALE LAÏQUE

La Rando des Mômes se déroulera le **samedi 20 mai**. 3 nouveaux circuits 9, 13, 15 km animés par les surprises des enfants et des enseignantes sur le thème des 5 sens.

De 18H à 20H : Départ de la salle polyvalente après un apéritif ou une boisson sans alcool

Au 1^{er} point de restauration dégustation de la soupe à l'oignon, puis au 2nd point : galette saucisse et pour finir retour à la salle pour un café/gâteau.

Tarifs : 11€/adultes, 6€/enfants de -12 ans (1€ de consigne gobelet). Bulletins d'inscription disponibles dans les commerces.

Contact : Marianne Guillemot 06 17 84 40 73

La kermesse de l'école se déroulera :

Samedi 24 juin à partir de 14H à l'école.

Spectacle des enfants à 15H30.

Tirage de la tombola vers 17H30. A noter le 1^{er} lot de 200€ en bon d'achat au Leclerc de Pontivy. Un moules frites sera servi à la salle polyvalente à partir de 19H. La soirée se terminera par un concert du groupe Danny Fletsher (ROCK N'ROLL)

COMITÉ DES FÊTES

Le 9^{ème} **VIDE GRENIERS** se déroulera le Dimanche **4 JUIN de 7H à 19H** à l'étang communal : Accueil des exposants dès 6H30. Le tarif est de 10€ les 5 mètres linéaires, 2 mètres gratuits pour les enfants.

Renseignements et réservations possibles jusqu'au samedi 15 mai. Tél : 02 97 27 79 53 ou 02 97 27 70 60 - jeanlouis.ezanic@sfr.fr

CONCOURS DE PETANQUE

Matin : PEN a PEN - Inscription à 8H30 sur place (5€ par joueur) ; Début du concours à 9H15.

Dotation: mises + 30% et trophée

Après-Midi : DOUBLETTE - Inscription à 14H sur place (10€ par équipe) ; Début du concours à 14H30. Dotation : mises + 30% et trophées

BUVETTE et RESTAURATION sur place

VALLON DE KERLENN

Le camping du Vallon de Kerlenn est ouvert à tous. Locatifs à la nuitée (chalets en bois), emplacements camping et accueil chevaux et ânes. Location de la salle pour moments festifs, devis personnalisé. Restauration sur réservation et bar ouvert les weekends. Françoise Créance Vallon de Kerlenn Corn er Pont, 56310 Guern Tél : 02 56 62 02 54 / 06 62 22 10 36 contact@vallondekerlenn.fr www.vallondekerlenn.fr

CLUB DES RETRAITÉS

En avril nous avons organisé le Repas et le Fez deiz. Le 11 Mai nous proposons un voyage d'une journée aux Marais Salants et à La Brière (55€ -repas et animations compris). Tous les détails seront disponibles auprès de l'agent de quartier et l'info locale dans la presse. Les activités du premier Jeudi du mois (14H30) à la Salle des Associations s'achèveront le 4 Mai. Rendez-vous pour la reprise en Septembre. Nous offrons l'occasion de marcher autour de Guern, de jouer aux cartes ou à des jeux de société. Ces activités sont suivies d'un goûter (payant). On peut passer du bon temps et se faire des amis.

Nouveaux membres et idées sont les bienvenues.

Contact : Germaine Bolé ou Margaret Jones au 02 97 27 70 27 ou votre agent quartier.

STOP CAMBRIOLAGE

La gendarmerie nationale a créé une nouvelle application, "STOP CAMBRIOLAGES", à télécharger sur smartphone. Les fonctionnalités de cette application permettent aux Morbihannais d'accéder à des conseils pratiques pour les prévenir contre les cambriolages, de soutenir les victimes en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages, de faciliter l'inscription à « l'Opération Tranquillité Vacances », de les guider dans la recherche de la brigade de gendarmerie la plus proche et de diffuser des alertes en temps réel d'un risque potentiel et précis sous forme de notification.

Cette application est disponible au téléchargement sur les plates-formes Google Play et d'Apple Store. Merci d'inviter vos proches, amis, contacts, à télécharger cette application.

RANDONNEURS DES AJONCS

- 6 mai : Sortie à la journée avec pique-nique à Bubry.

- 8 mai : Sortie annuelle de l'Association à Perros-Guirec « les 7 Iles ».

- 10 juin : Sortie à la journée à Guidel.

- 17 juin : Sortie à la journée à Quéven.

- 1^{er} juillet : Sortie à la journée à Plouharnel.

Tous les mardis après-midi et dimanches matin, marches habituelles.

ATES : SERVICE À LA PERSONNE

Vous êtes : Particulier – Entreprise – Collectivité
– Association – Artisan – Commerçant - ...

A.T.E.S. met à votre disposition des personnes en recherche d'emploi : plus de souci administratif, A.T.E.S. s'en charge.

Nos activités : ménage, repassage, couture, garde d'enfants de + 3 ans, entretien des espaces verts, petite manutention, petit bricolage. Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % du montant de la prestation (pour les services à domicile). Les Chèques Emploi Service Universels sont acceptés. Un service simple et rapide. Pour 1 heure, 1 journée ou plus, selon vos besoins
Renseignements : 15 rue Jullien - 56300 PONTIVY

Permanences du lundi au vendredi – 02 97 25 15 15- atespontivy@orange.fr

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

À L'EMPLOI

Venez découvrir les métiers de l'industrie (maintenance, outillage, chaudronnerie, soudage) et préparer une entrée en apprentissage ou contrat de professionnalisation dès septembre 2017.

- Du 20 avril au 13 juillet 2017 : Formation rémunérée de 400H (dont 105H en entreprise). - - Public éligible : demandeurs d'emploi, personnes intéressés par les métiers techniques, niveau V (DNB, CAP, BEP), IV (Bac), réorientation post bac.

Contact : Valérie Sédanton 02 97 76 07 76 – valerie.sedanton@formation-industries-bretagne.fr

« BAR'A PATOU »

Aurélien KIEFFER a créé il y a quelques mois son entreprise « Bar'a Patou » : elle conçoit ses recettes et confectionne artisanalement des biscuits bio pour chiens, sans colorant, ni conservateur, des os à personnaliser pour les anniversaires, les fêtes ou juste pour faire plaisir à son loulou ! Aurélien, passionné de cuisine propose différentes recettes disponibles toute l'année mais également sur commande, possibilité de livraison à domicile ou en dépôt dans le club canin de Bubry.

Bar'a Patou, Guernevé Locmeltro 56310 GUERN
06.16.20.61.08

INSCRIPTION

TRANSPORTS

SCOLAIRES 2017-2018

Depuis septembre 2016, Pontivy Communauté gère l'organisation des transports scolaires des collégiens et lycéens des établissements secondaires de Pontivy. Pontivy Communauté se charge de l'inscription des élèves, de la délivrance des cartes, du suivi du paiement par les familles et du recueil des demandes de modification de circuits et arrêts.

Les élèves déjà inscrits l'année dernière recevront courant mai, à domicile, la fiche de réinscription pré-remplie. Pour les élèves faisant leur entrée en 6^{ème} ou nouvellement inscrits dans un établissement secondaire de Pontivy et Mûr-de-Bretagne, les imprimés sont à retirer en mairie ou téléchargeables sur www.pontivy-communaute.bzh rubrique Vivre ici – Transports. Les élèves ne changeant pas d'établissement scolaire doivent impérativement conserver leur carte d'une année sur l'autre.

La fiche d'inscription est à retourner remplie au siège de Pontivy Communauté au plus tard pour le vendredi 9 juin 2017. Il est conseillé de joindre avec la fiche d'inscription son règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une enveloppe timbrée à votre adresse. Le titre de transport sera retourné par envoi postal. Pour les familles qui souhaitent régler en espèces ou fin août, des permanences ont lieu au siège de Pontivy Communauté :

- mercredi 5 juillet : 9H-12H ; 14H-17H

- mercredi 30 août : 8H-12H ; 14H-19H

- samedi 2 septembre : 9H-12H

ATTENTION : aucune inscription ne sera prise lors de ces permanences. Informations pratiques et contacts : transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

LA POSTE DE GUERN

La Poste (tél. : 02 97 27 71 30) est ouverte du mardi au vendredi de 9H15 à 12H, ainsi que les samedis suivants :

- Samedi 13 et 27 mai.

- Samedi 10 et 24 juin.

PROCHAINES PUBLICATIONS

Guern Actus n° 047 : JUILLET 2017.

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr